

# Le Développement Durable et le Sport...

## Quelques points de repère :

**1951** : L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature publie le premier rapport sur l'état de l'environnement dans le monde, insistant notamment sur les liens entre l'économie et l'énergie.

**1960** : Les Nations Unies consacrent la décennie au développement.

**1971** : Le Club de Rome publie l'ouvrage «Halte à la croissance ?» dans lequel il préconise la croissance zéro.

**1972** : A Stockholm, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement humain crée le concept d'écodéveloppement.

**1980** : L'IUCN publie un rapport dans lequel apparaît pour la première fois la notion de «développement durable», traduite de l'anglais «sustainable development».

**1987** : La définition du développement durable est proposée par la commission mondiale sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland) : «Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs».

**1992** : Le sommet de la Terre à Rio de Janeiro consacre le terme «développement durable» et se dote d'un

référentiel d'action : l'Agenda 21.

**1995** : En France, la loi relative à la protection de l'environnement inscrit le principe de précaution dans son article premier.

**1997** : Lors de la 3ème conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, le protocole de Kyoto organise la réalisation des objectifs de la convention climat (programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre).

**1999** : Entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam sur l'Union Européenne. L'article 2 précise les objectifs et en particulier : « parvenir à un développement harmonieux, équilibré et durable des activités économiques ».

**2002** : Deuxième sommet de la Terre à Johannesburg.

**2005** : Entrée en vigueur du protocole de Kyoto sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre dans l'Union Européenne.

**2005** : En France adoption de la «Charte de l'Environnement».

**2009** : Conférence de Copenhague sur le climat .

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects économique, social et environnemental des activités humaines : « trois piliers » à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus.

A ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal, indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politique et d'actions relatives au développement durable : la gouvernance.

Celle-ci consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus, ...) au processus de décision ; elle est de ce fait une forme de démocratie participative.

La démarche de la mise en place du développement durable doit s'appuyer sur **cinq principes** :

- la participation de la population et des acteurs ;
- la stratégie d'amélioration continue;
- la transversalité de la démarche;
- l'organisation du processus de pilotage ;
- l'évaluation dans le but d'amélioration continue.

et **cinq finalités** :

- épanouissement et tous les êtres humains et accès pour tous à une bonne qualité de vie ;
- lutte contre le changement climatique et anticipation ;
- préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources ;
- emploi, cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations ;
- mode dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



## Et le sport dans tout ça ?

**1996** : intégration de l'environnement et du développement durable dans la charte olympique.

**1999** : adoption de l'Agenda 21.

**2003** : adoption de l'Agenda 21 du sport français.

**2008** : charte «sport et développement durable».

**2008** : charte des manifestations durables et responsables.

Le sport, sous toutes ses formes, pratiqué à tous les niveaux et en tous lieux, en activité de loisirs ou de compétition, a, comme tous les autres secteurs de l'activité humaine, l'obligation envers les générations futures, de prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés à sa pratique.

chaque sport, chaque situation sont spécifiques ... chacun doit trouver son chemin, sa méthode ...

« chaque geste isolé est insignifiant, mais leur addition produit un effet »

## ➔ L'environnement

- S'impliquer dans une gestion respectueuse des sites et de la nature,
- Aider à concevoir des installations, des équipements sportifs respectueux de l'environnement,
- Développer et promouvoir des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement et de la biodiversité (animale et végétale),
- Réduire nos prélèvements sur les ressources naturelles en privilégiant réutilisation, recyclage,
- Diminuer nos émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre.

## ➔ Le social

- Valoriser le bénévolat
- Favoriser la pratique des personnes handicapées
- Renforcer le rôle du sport dans la protection de la santé (lutte contre l'obésité, etc)
- Lutter contre le dopage et définir une charte d'éthique médicale dans la pratique des sports
- Etre respectueux des personnes et des territoires lors de nos pratiques
- Lutter contre les incivilités et la violence dans le sport
- Lutter contre les exclusions
- Promouvoir la pratique des femmes et des jeunes
- Encourager l'accession des femmes aux responsabilités

## ➔ L'économie

- Le sport est une richesse économique pour les territoires : veiller à l'impact de nos activités sur le développement local, sur l'économie locale. Etre de véritables contributeurs;
- Privilégier les partenariats avec des fournisseurs engagés dans le développement durable;
- Privilégier les achats issus du commerce équitable.

## ➔ Les gaz à effets de serre : C'est quoi et d'où viennent-ils ?

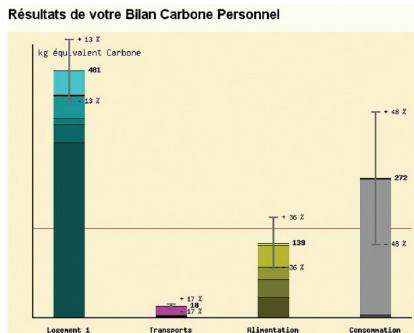
**H2O** : sous forme de vapeur d'eau : c'est la Vie !  
**CO2** : gaz carbonique : surtout dû à la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) et à l'industrie;  
**CH4** : méthane : élevage des ruminants, culture du riz, décharges d'ordures, exploitations pétrolières et gazières;  
**N2O** : protoxyde d'azote : engrais azotés et divers procédés chimiques;  
**O3** : Ozone;  
**SF6** : hexafluorure de soufre : gaz détecteur de fuites et isolation électrique;  
**HFC** : hydrofluorocarbures : gaz propulseurs des bombes aérosols, des gaz réfrigérants (climatiseurs) et diverses industries (mousses plastiques et composants électroniques)  
**PFC** : hydrocarbures perfluorés : fabrication de l'aluminium (entre autres).

GES	Leur durée de vie	Leur pouvoir de réchauffement
CO2	125 ans	1
CH4	12 ans	25
N2O	150 ans	298
SF6	50000 ans	23900

Des gaz émis en très petite quantité peuvent fortement contribuer à accentuer l'effet de serre

## ➔ Le Bilan Carbone® : Plus qu'un outil, une démarche pour intégrer la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Bilan Carbone® = diagnostic « effet de serre »



## ➔ Et pour vos manifestations ?

### Environnement :

Réduire la quantité de déchets (surtout à la buvette)  
 Vaisselle durable et lavable (gobelets et assiettes) ou biodégradable (couverts et serviettes)  
 Eau en jerrican (et du robinet)  
 Aucune canette mais boissons en fûts ou grosses bouteilles (vente au verre)

Trier les déchets en lien avec la commune (informer convenablement les participants)

Repas : pas de portions individuelles (trop de déchets) et minimum de viande, choix des produits générant peu de GES  
 Affichage et fléchage bio (papier recyclé, encre végétale, rubalise bio)

### Pour tisser le lien social :

Valoriser le travail des bénévoles  
 Sensibilisation des participants au Développement Durable avec des stands et des jeux sur ce thème.

Faire un Bilan Carbone® des différentes étapes de cette manifestation :

- Pour les réunions de préparation
- Pendant son déroulement en prenant en compte les déplacements des compétiteurs et de l'équipe d'organisation, les boissons et les nourritures consommées, etc...

Communication des résultats à tous les participants par Internet.

Article rédigé par Claude Fulconis

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site Internet du CDOS :

[www.13olympique.com](http://www.13olympique.com)

Rubrique Informer - Documentation - Il était une fois le développement durable